

Compte-rendu SUD de la  
réunion RP du jeudi 15 septembre

Présents pour les salariés : Pierre-Olivier Casabianca, Corinne Excoffier, Laurence Collet, Nathalie Brancato

Présents pour la direction : Samuel Peltier, Marilyne Camacho, Béatrice Nivois, Anne de Geoffroy

**Point Emploi**

Le Coca a eu lieu le jour de la réunion RP, le 15 septembre. Marilyne Camacho n'était pas en mesure de nous dire quel OPV et quel monteur ont été recrutés.

Scriptes. Le poste a été reporté nous apprend le service RH. La direction était entrée en négociation salariale avec une postulante qui a retiré sa candidature.

Marilyne explique que la direction recherche une scripte qui peut travailler à plein temps. Le poste va être republié, notre RRH explique que « 30 scriptes viennent d'intégrer le vivier ».

Pour la direction, le poste passera au Coca d'octobre.

Sud espère vraiment que ce sera le cas car la première publication du poste date de janvier.

Assistante au BRI d'Antibes. Une personne qui était auparavant assistante de direction au siège a été choisie pour faire un détachement de deux mois. Ce détachement débute le 1<sup>er</sup> octobre.

Pourquoi un détachement ? « La personne connaît assez peu le travail en région et la Côte d'Azur. C'est mieux de la tester » dit Marilyne Camacho.

Pendant 2 mois, il y aura donc une personne en plus au sein de l'organisation d'activité.

Pourquoi avoir choisi une mobilité ? « Parce qu'elle s'impose à nous », explique Marilyne Camacho.

***Postes de Journalistes.***

***Il y a 3,5 postes de journalistes qui sont à combler à Antibes mais ils sont gelés. Les besoins ont-ils pu être identifiés par le rédacteur en Chef ? Quelles décisions ont-été prises ?***

***Une journaliste de Marseille a demandé la mobilité de son poste sur Antibes. Quand intégrera-t-elle notre rédaction et à quel poste ?***

***A-t-on des postulants sur le poste de coordinateur numérique web France3 / France bleu ?***

Notre RRH explique que pour les postes de journalistes, « la réflexion est en cours. Ils ne sont pas supprimés. Ils sont gelés. Il y a au moins 5 demandes de mobilité. Ce sont des demandes légitimes de salariés que l'on fait patienter depuis des années ».

Les RP souhaitent que les postes soient comblés rapidement. De plus, avec le projet Tempo qui entraînera la fin des éditions de France 3 National des redéploiements vont avoir lieu.

Pour le directeur, certains de ces journalistes pourraient venir avec leur poste.

Une réponse qui ne satisfait pas Sud, car la direction n'a donné aucune assurance que ces postes de journalistes seraient comblés.

Concernant la journaliste de Marseille la direction explique qu'elle ne rejoindra pas la rédaction car elle travaille pour l'antenne.

Au sujet du coordinateur numérique PACA, il y a 2-3 candidatures internes. Le directeur rappelle que ce poste est une mission jusqu'à la fin de l'année.

### **Entretiens individuels 2022.**

*Combien d'entretiens ont été effectués chez les PTA et les journalistes ?*

*Combien d'entretiens n'ont pas pu être effectués ? Et pourquoi ?*

*Quels plans d'action sont prévus : Formations souhaitées par les salariés, demandes de mobilités professionnelles ou géographiques ?*

*Combien de salariés souhaiteraient une évolution de leur poste de travail ?*

Pour les PTA : 97% des entretiens ont été réalisés. 3% des salariés n'ont pas eu d'entretiens car ils étaient soit en maladie, soit car ils ont quitté l'entreprise.

Pour les journalistes. Le rédacteur en chef a réalisé 19% des entretiens via l'application dédiée avant la clôture de la période. Il a ensuite réalisé 36 entretiens, sur 50 journalistes. Le reste des entretiens sera fait en septembre, ajoute le directeur.

Pour le plan Formation, il est en cours de finalisation et sera présenté lors des RP d'octobre explique Séverine Achard.

Concernant l'évolution des postes de travail, nous avons une demande de reconversion et plusieurs personnes souhaitent faire des compétences complémentaires » explique Marilyne Camacho.

### **Entretiens professionnels.**

*Combien d'entretiens professionnels ont été effectués en 2021 et 2022, en Côte d'Azur ? Combien de salariés envisagent une évolution professionnelle, suite à la réalisation d'un entretien ? Et quel type d'évolution est envisagé pour eux ? Combien de salariés n'ont eu aucun entretien professionnel depuis 6 ans ?*

Petit rappel, depuis 2020, les RP d'Antibes demandent à la direction de faire passer les entretiens professionnels car ils permettent aux salariés de parler de leurs **souhaits de carrière**.

D'après le site du [ministère du travail](#), les entretiens professionnels sont « **un pilier des RH** ». Ces entretiens doivent avoir lieu tous les deux ans pour chaque collaborateur et tous les six ans l'employeur doit faire un état des lieux récapitulatif du parcours.

Grâce à ces entretiens, chaque collaborateur peut parler de l'évolution de sa carrière. Ces entretiens permettent «également à l'entreprise d'anticiper les changements et d'identifier les besoins en compétences futures.

Entre 2020 et 2022 le service RH explique qu'il a fait une vingtaine d'entretiens « mais beaucoup de salariés ont refusé de le faire », précise Séverine Achard avant d'ajouter : « les salariés peuvent me demander cet entretien pro à tout moment ».

### **Compte professionnel de formation.**

*Combien de salariés des antennes de la région ont perçu un abondement correctif du CPF en 2022 ? Pour quel montant et quel motif ?*

*Quel est le budget prévu pour notre antenne, concernant le paiement des abondements correctifs en 2022 ?*

Pour rappel, lorsqu'au cours des six dernières années le salarié n'a pas bénéficié des entretiens pros prévus et d'au moins une action de formation non obligatoire, l'employeur doit abonder le [compte personnel de formation](#) d'un montant de 3.000€ pour un salarié à temps complet ou à temps partiel.

France Télévisions a donc versé en 2021 cette somme aux salariés n'ayant pas eu d'entretien pro.

Pas moyen de savoir combien de salariés en ont bénéficié. Notre IRH va se renseigner.

### **Formation des RP.**

*Les Représentants du Personnel d'Antibes souhaiteraient faire la formation qui leur est dédiée.*

*Quand aura-t-elle lieu ?*

La direction indique que la formation organisée par le CSE est en cours. C'est le cabinet SECAFI qui est chargé de faire cette formation.

### **Organisation d'activité.**

*Quelle solution provisoire est envisagée pour faire le travail de la responsable OA ?*

*Quand les souhaits de planning vont-ils pouvoir être validés ?*

Le directeur explique que « L'organisateur d'activité de Marseille a donné un coup de main, il a passé 2 jours à Antibes. Il continue de venir 1 jour par semaine à Antibes car L'organisatrice d'activité d'Antibes a beaucoup de congés à prendre avant la fin de l'année ».

Concernant la restitution des congés, le directeur confirme qu'elle se fera dans les dates prévues : le 30 septembre.

Le directeur ajoute que pour les vacances de Noël, de nombreux salariés ont demandé la 2<sup>e</sup> semaine. Tous ne pourront pas l'avoir. »

## **Session FTV des CDD.**

*En attendant que le nouveau logiciel « Marguerite », générateur de codes automatiques relié au contrat des CDD soit déployé, pourrait-on s'assurer que les sessions FTV, mails et Pic des CCD planifiés soient réactivés lors de la création de leur contrat ?*

*Ce problème n'a toujours pas été solutionné et rend impossible le travail de certains CDD à leur prise de service.*

Pour le directeur, « on ne peut agir que sur les comptes CDD de chez nous. Leurs comptes sont désormais ouverts jusqu'au 31 décembre. »

La direction nous explique que l'ouverture automatique des sessions se fera grâce au nouveau logiciel 'Marguerite'. « Un logiciel qui devrait arriver avant la fin de l'année », espère notre IRH.

## **Horaires locale de Nice**

*Quels horaires doivent respecter les journalistes qui font des remplacements à la Locale ?*

Marilyne Camacho rappelle que « la prise de service est à 9h à la locale. Pour la fin, c'est à voir avec le rédacteur en chef adjoint. »

## **Monétisation des RTT (Mesure Pouvoir d'achat du gouvernement)**

*Les salariés de France 3 Côte d'Azur peuvent-ils d'ores et déjà faire les démarches pour obtenir cette monétisation ? Auriez-vous reçu des informations sur le rachat des RTT prévu par la nouvelle loi sur le pouvoir d'achat ?*

Marilyne Camacho explique qu'elle n'a pas plus d'informations que le mois passé et que cette décision de la monétisation ou non des RTT sera prise par le siège, qui n'a toujours pas communiqué. La direction rappelle que l'entreprise n'est pas obligée de monétiser les RTT

Le service RH rajoute que le CET peut être monétisé à hauteur de 16 jours. Il faut se décider avant le 20 décembre.

## **Fabrication des JTs Midi et soir**

*Quelle est la volonté et la priorité éditoriale ?*

*Doit-on fournir le plus d'éléments frais possibles pour le JT midi ou garantir des reportages de qualité dans le JT soir ?*

*En effet, avec le déploiement des Aviwest, les équipes d'actu 9 sont contraintes d'envoyer des éléments ou de faire des duplex pour le JT midi. Mais cela pénalise bien souvent la couverture du reportage, in fine.*

*Est-ce devenu la règle dans le réseau ou est-ce une spécificité de France 3 Antibes ?*

*La valeur ajoutée des rendez-vous du linéaire n'est-elle pas de proposer des reportages de proximité de qualité ?*

*L'intention, depuis un certain temps, ne serait-elle pas de faire un copier-coller de ce que fait BFM ? Pourtant, nous ne sommes pas une chaîne « Tout info ».*

*Vouloir montrer que nous sommes partout a-t-il vraiment du sens ?*

Samuel Peltier rappelle que « l'édition de midi est importante. On demande des duplex, des offs, des itws, plateaux enregistrés... mais il y a un principe de réalité. C'est l'équipe qui dit

ce qu'elle est capable de faire ou pas. Il faut réfléchir à comment traiter au mieux l'info pour éviter qu'il y ait un télescopage. »

Les RP expliquent qu'il est arrivé de ne pas pouvoir faire un sujet pour le soir car l'équipe était occupée à faire le direct de midi pendant que se déroulait l'action.

Pour le directeur, il est important d'avoir toutes les séquences nécessaires pour faire le reportage du soir : « Il y a différentes manières de traiter une info. Un OFF Itw, plateaux enregistrés... c'est aussi une manière de traiter l'info. »

## **Le 18h30**

*Le redémarrage du 18H30 a été laborieux techniquement, concernant la chronique à enregistrer. Le jour de la reprise, il n'y avait plus de logiciel installé dans l'écran. Celui-ci était vide. Il n'y avait pas de responsable informatique ce jour-là et dans l'urgence, il a fallu travailler avec une version dégradée : une vidéo en continu et des éléments sans animation.*

*Lorsqu'on ne tourne pas d'émission pendant quelques jours, serait-il possible que le matériel soit testé avant la reprise ? La cause du problème n'a pas pu être identifiée par la société sous-traitant ce logiciel.*

*Est-ce qu'il serait possible de créer une fiche avec le Processus, consultable par les chroniqueurs web, avec en sus les coordonnées de la Hotline parisienne ?*

*Pourrait-on prévoir 1 ou 2 référents écran tactile, que ce soit un journaliste ou un technicien, afin d'optimiser et pérenniser son exploitation ?*

*Pourrait-on prévoir une formation complémentaire pour les utilisateurs de l'écran tactile ? Cela permettrait de pouvoir déjouer les différents problèmes techniques rencontrés entre l'application Powerpoint et l'écran tactile.*

*Depuis la rentrée, il n'y a plus de coordination dédiée au 18H30.*

*C'est soit un journaliste qui est déjà en préparation sur d'autres émissions ou sujets ;*

*Soit un Cadre qui est occupé sur les JT qui assiste à la conférence de rédaction, gère l'invité puis est présent en régie.*

*Serait-il possible de programmer un journaliste de chronique, la semaine précédente sur 2 jours de préparation ? Cela lui permettrait de préparer ses chroniques, verrouiller les calages d'invités et anticiper ainsi les aléas. Le jour J, il enregistrerait sa chronique et pourrait être de coordination en régie.*

Pour le directeur, « l'équipement n'est exploité que par des rédacteurs formés, charge à eux de vérifier qu'il fonctionne. »

Une réponse que les RP ne comprennent pas. Pourquoi serait-ce au journaliste de vérifier si tout fonctionne ? Comment réinstalle-t-il un logiciel ? C'est un travail qui doit être fait par la technique. Il faut qu'un responsable technique ou informatique soit prévu les jours de redémarrage des émissions.

Au sujet de la fiche des bonnes pratiques, il est possible de la faire dit Samuel Peltier. Il faut prévoir un ou deux journalistes référents.

Pour les formations, c'est également possible dit Samuel Peltier. Trois personnes en CDI vont d'ailleurs être formées.

Séverine Achard nous apprend que ces formations ne concernent pas, pour l'instant, les CDD.

Sud explique que ce sont principalement des CDD qui sont chargés de faire ces chroniques. Ils devraient donc être formés. Séverine Achard nous a dit qu'elle en parlera au rédacteur en chef.

Au sujet du manque de coordinateurs pour l'édition, la présentatrice a demandé à ce que la semaine précédant les enregistrements le chroniqueur puisse avoir 2 jours pour préparer les chroniques et donner un coup de main à la coordination ; la semaine des enregistrements ce même chroniqueur assurerait les 5 chroniques et ferait chef d'édition lors de l'enregistrement.

Pour le directeur, cette idée de planification est « idéale, mais on en rajoute sur la complexité des plannings. La réflexion est en cours, je vais en parler au rédacteur en chef ».

Pour Sud cette solution est sûrement la plus simple. Ce sera facile de planifier des journalistes toute la semaine de diffusion et deux jours la semaine précédente. De plus, ce sont principalement des CDDs qui font ce travail. Il suffit d'en choisir 3 et de les faire tourner sur le poste. Ils auront du travail régulièrement pour plusieurs jours et seront planifiés bien en avance.

### **Reportages.**

*Est-il possible de définir les temps de préparation, tournage et mixage pour les reportages de : 3', 6', 13', 26' et 52' ? (Les temps de montages ont été vus à la dernière réunion)*

Le directeur nous demande de nous rapprocher du rédacteur en chef pour avoir des réponses à ces questions.

### **Météo à l'antenne.**

*Pourquoi évoque-t-on la météo qu'il fait en Corse alors qu'ils ont leur propre bulletin météo ?*

Lors des bulletins météo la Corse a toujours été évoquée car il y a beaucoup de corses en PACA répond la direction. La météo est enregistrée le matin et l'après-midi.

### **Dailymotion Côte d'Azur.**

*Provence-Alpes est toujours en ligne alors que la chaîne Dailymotion Côte d'Azur a été supprimée le 25 janvier 2021. Pourquoi ? Sur cette chaîne, de nombreuses émissions et sujets ont disparu et notamment un documentaire exceptionnel (2011) sur le crash de la Caravelle Ajaccio-Nice (qui avait permis l'ouverture de l'enquête). Est-il possible que des documentaires et autres sujets, émissions puissent être remis en ligne et quand ?*

« You Tube est la plateforme la mieux référencée, la direction a fait le choix de You Tube », explique le directeur.

Malheureusement le directeur ne sait pas pourquoi seulement la chaîne de Côte d'Azur a été supprimée.

Au sujet du documentaire, la direction n'arrive pas à trouver une solution. Elle nous demande de nous tourner vers les services doc et Internet pour voir s'il est possible de le remettre en ligne.

## **Projet Tempo.**

*Le projet tempo prévoit un élargissement de la tranche info en région. Le premier comité de pilotage devait se tenir le 23 août.*

*Quelle projection fait la direction en termes d'activité, d'organisation du travail, d'ETP et de masse salariale pour le bureau Côte d'Azur ?*

*La direction a-t-elle effectué une fiche d'impact du projet sur l'organisation du travail et l'emploi, chez les journalistes et le personnel technique et administratif. Si ce n'est pas le cas, quand sera-t-elle faite et quand nous sera-t-elle communiquée ?*

*Est-il prévu des transferts de personnel pour septembre 2023 ?*

*Quand allons-nous échanger sur les futures modalités d'organisation du travail ?*

D'après le directeur, « il est trop tôt pour répondre à toutes ses questions. Le projet vient d'être lancé, il est composé de 5 personnes. »

Au sujet des transferts ou redéploiements de postes, la direction confirme que ces transferts ou ces redéploiements sont possibles.

Pour l'organisation, aucune fiche d'impact n'a été effectuée par la direction. Le directeur ajoute qu'« fonction de ce que l'on fera il y aura une organisation nécessaire ».

## **Copil.**

*Quelles sont les dates des prochaines réunions du COPIL et des groupes de travail ? Les groupes 1 et 2 se sont-ils réunis à nouveau et ont-ils retravaillé depuis le printemps ? Y aura-t-il une restitution de leurs travaux avant la fin de l'année ?*

Marilyne Camacho annonce que « le Copil va se réunir soit fin septembre soit le 14 octobre pour décider de la suite de nos travaux. On en est au point mort. Il faut qu'on questionne la raison d'être de ce Copil, car il y a eu beaucoup de changements depuis juillet 2019. »

Pour Sud, cette volonté de vouloir arrêter le Copil est très décevante, mais attendue. La direction traîne les pieds depuis le début pour résoudre les problèmes. Nous n'avons toujours pas discuté des trois causes principales qui ont provoqués ces Risques Psychosociaux (RPS) à la Brague. Pour rappel parmi ces risques il y a le déménagement et la surcharge de travail.

## **Prestataires drones.**

*Peut-on solliciter plusieurs sociétés pour effectuer nos prestations de drone ? France télévisions a-t-elle un droit de regard sur les dronistes employés par ces sociétés ?*

Samuel Peltier explique que FTV « doit faire appel à différents prestataires sinon il y a un conflit d'intérêt. On ne peut pas avoir des gens qui travaillent comme intermittents et être auto-entrepreneurs. »

Une décision que les RP ne comprennent pas.

Par contre, « on pourrait avoir un jour des JRI dronistes » dit le directeur. « Je sens qu'il y a une porte qui s'ouvre. Aujourd'hui, pour des raisons de sécurité et d'assurance FTV ne veut pas prendre la responsabilité de faire voler un drone...

### **Gardiennage à la Brague.**

*Suite au non remplacement d'un salarié de la société de gardiennage (en arrêt maladie), nous avons pu constater qu'ils ont été contraints de faire des vacations de 12 heures d'affilée, sans faire de pause. Ils ont ainsi pu assurer la continuité de la sécurité. Ce n'est pas légal.*

*Pouvez-vous nous assurer que cela ne se renouvellera pas ?*

*Est-ce que le contrat reliant France 3 à ce prestataire pourrait contenir une clause assurant que les conditions de travail des gardiens ne se dégraderont pas à l'avenir ?*

Le directeur reconnaît que « c'est un souci, on a alerté la société France Gardiennage. Un responsable est venu sur place. Ils nous ont assuré un agent supplémentaire. Mais on n'a pas vu le gardien. Nous ne pouvons pas agir sur leurs plannings mais on peut faire remonter que la prestation ne nous convient pas. Sur tous les appels d'offre, on fait remonter les incidents au niveau des IMG du siège. Je ne sais pas si ça été fait pour celui-là. »

Cette situation a débuté le 5 septembre et s'est terminée le 19 septembre. Sud a exprimé son mécontentement lors de la réunion. La société France Gardiennage ne devrait pas faire travailler ces salariés 12 heures par jours, sans pause, car un gardien est en maladie. Et que se passera-t-il quand les gardiens prendront leurs vacances ?

Les gardiens sont épuisés. Cette situation doit être dénoncée clairement par la direction. Elle ne doit plus se reproduire.

Pour rappel, d'après le [code du travail](#) une journée de travail ne doit pas dépasser 10 heures par jour et 48 heures par semaine. Il peut y avoir des dérogations : à la demande de l'employeur, sous réserve de l'accord de l'inspecteur du travail et en cas d'urgence liée à un surcroît temporaire d'activité.

De plus, les salariés doivent avoir 20 minutes de pause toutes les 6 heures.

### **Sécurité locaux de la locale de Nice.**

*Il n'y a pas besoin de badge pour entrer dans les locaux de Nice, ni de système d'alarme. A deux reprises, des personnes, extérieures à France 3, sont entrées « comme dans un moulin » dans les bureaux.*

*Peut-on envisager concrètement de sécuriser les locaux de la Locale ?*

La direction nous annonce que l'entreprise chargée de mettre en place l'ouverture des portes avec nos badges pro fera les travaux nécessaires le 19 septembre. Par contre, il ne sera pas



possible d'utiliser les badges dès le 19 septembre. L'entreprise ne sait pas encore quand le dispositif sera fonctionnel.

Ce nouveau dispositif permettra également l'ouverture des portes par les gardiens de la Brague.

Pour l'ouverture des portes de l'immeuble, rien ne change. Il faut toujours utiliser un Vigik.

## **Retraite.**

**Depuis 3 ans, il n'y a pas eu de réunion d'informations sur la retraite pour les plus de 55 ans.**

**Serait-il possible de prévoir, comme cela s'est fait récemment à Marseille, une réunion à la Brague avec les représentants de la Carsat et des complémentaires ?**

Séverine Achard explique que la Carsat n'est pas disponible avant la fin de l'année mais ça devrait se faire en début d'année prochaine. Audiens sera également présent au rendez-vous. »

Notre IRH rappelle qu'en amont du rendez-vous, chaque salarié doit obligatoirement s'inscrire sur le site : <https://www.lassuranceretraite.fr>

## ***Projet déménagement.***

***A quelle date les experts de la société SECAFI présenteront-ils aux salariés de France 3 Côte d'Azur leur étude et conclusions sur le projet de déménagement aux Studios de la Victorine ?***

***Le rapport va-t-il être présenté au conseil d'administration de FTV ?***

***Les salariés réclament le chiffrage précis des coûts suivants :***

- réhabilitation thermique du bâtiment ;***
- mise aux normes PMR (accessibilité handicap) ;***
- éventuels travaux de réagencement des locaux pour optimiser la circulation entre les services.***

***En 2015, après les inondations, la CASA avait mis en place un dispositif gratuit : CAS'ALABRI. Pourquoi le diagnostic gratuit de notre bâtiment n'a-t-il pas été demandé ?***

***Pourquoi quitter cet établissement, sachant que la CASA (Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis) engage, de son côté, de nombreux travaux pour que le secteur de la Brague sorte de la zone rouge du PPRI (Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation), dans les années à venir ?***

L'expertise a été présentée fin août au CSE et la direction a répondu à l'avis des membres du CSE la semaine dernière.

La direction ne compte pas organiser une présentation de l'expertise aux salariés car elle a été demandée par le CSE.

Concernant la réhabilitation et les études que la CASA pouvait mener gratuitement, le directeur explique que « la réhabilitation n'a jamais été une option ». Pour tenter de nous convaincre, le directeur rajoute, sans rire, que non seulement la Brague est menacée par les inondations mais également par un risque de tsunami. « Le risque de tsunami est réel en Méditerranée, je l'ai vu dans le 18h30 de France 3 Côte d'Azur », ajoute-t-il.

Un argument qui aurait pu être cocasse s'il n'avait pas été dit avec autant de sérieux. Les RP ont rappelé au directeur qu'il y avait plus de risques d'avoir un accident de voiture en partant en reportage ou en allant travailler que de voir une vague traverser la voie de chemin de fer et remonter jusqu'à France 3.

### **Point Antenne.**

Le directeur félicite les équipes pour la couture du procès de l'attentat de Nice : « les invités avaient le temps de s'exprimer. C'était très agréable. Le compte rendu quotidien est très détaillé. Je tiens à souligner le travail remarquable fait sur notre site. On a vraiment une valeur ajoutée. »

Le jeudi 29 septembre. On va faire un prime sur la guerre d'Algérie. 3 films documentaires seront diffusés. Cette soirée sera présentée par Nathalie Layani.

Le mercredi 28 septembre, un EDR fait par Antibes et Marseille sera consacré à la guerre d'Algérie.

Vendredi 30 septembre : journée mondiale de la mer. On va en parler toute la journée, tout au long de nos éditions.

Le 2 octobre, le magazine de la mer sera lancé. Le magazine est tourné à La Ciotat. Thématique : initiation à la mer. Il y aura un reportage sur l'initiation à la plongée, un sujet de Thalassa, un invité

La direction attend vos propositions. Il y aura un magazine de la mer toutes les 6 à 8 semaines.

Pour les dimanches à 12h55 l'Antenne travaille sur de nouvelles versions de Chroniques Méditerranéennes. Il y aura 2 émissions : Whaou le sud et Mon côté Sud.

Pour Whaou le sud, l'Antenne recherche des sports olympiques. Ce sera fait pas Amda Prod et 13 productions. Première diffusion : début janvier.